

Bonport

Haut lieu de la vie industrielle passée de la Vallée de Joux. Dont les débuts datent de 1514. L'acte d'amodiation passé par l'abbé du Lac-de-Joux aux Rochat sera reproduit plus loin. On avait désormais des droits sur l'écoulement de "L'Embouchaz" que l'on put faire valoir jusqu'en 1883 où une forte inondation souleva les installations qui dès lors ne furent plus utilisables.

L'histoire de Bonport est une énormité qui nécessitera la rédaction d'une brochure complète. Vous ne trouverez ici que quelques éléments survolant ces 359 ans d'activité industrielle, ainsi que quelques dessins ou photos illustrant cette mini-région au climat tout particulièrement agréable.

Histoire industrielle de Bonport

Celle-ci commence en 1524, quand Jean et Jacques Rochat, fils de Guillaume rochat qui avait fondé le village des Charbonnières avec son frère Claude dès 1489, reçurent l'autorisation de l'abbé d'Estavayer d'installer des moulins, battoirs et scieries, outre un martinet à forger le fer, sur le cours et pertuis d'eau s'écoulant du lac Brenet par l'Embouchaz ou l'Embossioux. Ces Rochat n'étaient pas de nouveaux venus dans l'industrie, puisqu'ils possédaient déjà des bâtiments industriels en dessous du moulin de la Sagne et alimentés par le ruisseau de même nom. Mais le débit de ce ruisseau, alimenté par un bassin d'accumulation ou étang situé en amont du vieux moulin, ne devait pas offrir de bien grandes possibilités. Les eaux du lac Brenet qui s'engouffraient dans les entonnoirs de Bonport allaient leur permettre de développer leurs installations.

Mais selon Auguste Piguet, ces Rochat avaient beaucoup embrassé. Ils se contentèrent donc dans un premier temps d'édifier un moulin sur leur concession. la scierie et le martinet firent apparition plus tard.

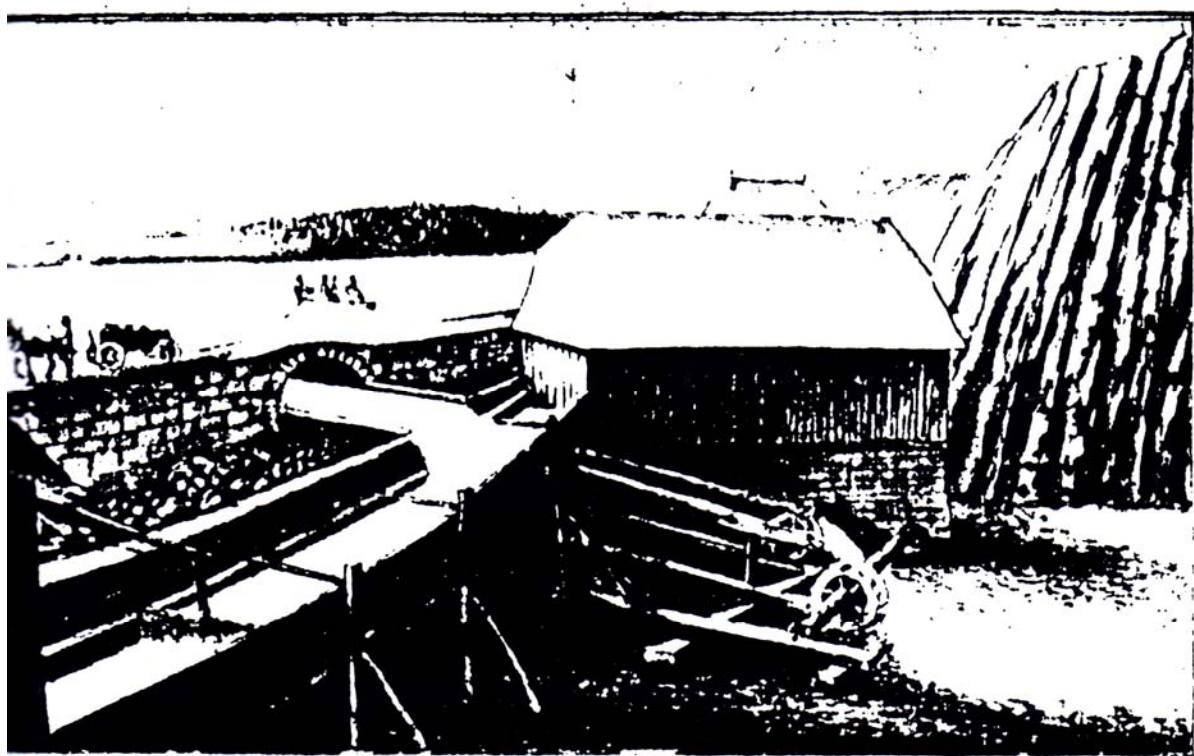
Pour en revenir aux connaissances industrielles de Jean et Jaques Rochat, signalons encore qu'ils étaient d'une famille de métallurgistes. N'était-ce pas leur grand-père Vinet et ses trois fils qui s'étaient installés sur le cours de la Lionne en 1480⁹. Et cette famille, en Franche-Comté d'où elle était originaire, n'y était-elle pas déjà dans l'industrie ? Ils avaient donc toutes les connaissances et toutes les expériences pour voir grand en doublant ou triplant le volume de leurs installations.

L'activité de cette famille Rochat, les concessionnaires, puis les enfants, et bientôt les petits-enfants, va se poursuivre durant tout le XVI^{ème} siècle.

Mais il apparaît que ce trop grand nombre d'ayant-droits, va nuire à l'activité même de Bonport. Mais aussi peut-être ces Rochat n'ont-ils pas les moyens d'investir sans cesse pour acquérir les techniques

nouvelles qui apparaissent peu à peu dans la métallurgie. Toujours est-il que finalement, en 1602, l'entreprise est vendue à l'industriel Rigaud, citoyen de Genève.

Depuis longtemps déjà les industriels genevois avaient des visées sur toutes les entreprises du fer de notre vallée. Comme sur tous les moyens de production. Ainsi Guillaume Vairo rachète en 1567 le haut-fourneau du Brassus. D'autres genevois reprennent les forges de l'Abbaye à la fin du siècle. Pour tous ceux-là, au moment où Genève est en butte à l'hostilité de ses voisins restés catholiques, il est de bonne politique d'assurer le ravitaillement de la ville en boulets et en fer ouvrable. D'où leur visée



Les usines de la Vallée de Joux, au sud du Lac de Brenet, dans la Vallée de l'Arve de Joux, au sud de Joux, en Suisse. Jus. Sup. Nat. le 20 juil. 1816, p. 20. 1816.

Bonport en 1816. la sucrière est à gauche, dessin de Escher

sur une région relativement proche. La vallée de Joux passe donc dans l'orbite économique de Genève. Le gouvernement bernois n'en prend pas ombre. Au contraire, il favorise ces nouveaux financiers et industriels.

Rigaud lui-même, avant son achat de Bonport en 1602 avait déjà pris pied dans la Vallée de Joux en rachetant les installations de l'Abbaye déjà en possession de ses contemporains. Ceci en 1599-1600.

Qui est cet homme ? D'une famille considérée comme noble en Savoie, la famille Rigaud possède des biens sur les deux rives du Léman. Dès le XV^{ème} siècle elle a des attaches à Genève. Hypolite est admis à la bourgeoisie en 1595. Il fait partie du Conseil des Deux Cents. C'est un homme d'affaire. Il fonde sa fortune sur le trafic international du sel. Il embrasse beaucoup. Il garde des relations étroites avec la Savoie. Si bien qu'il est accusé de trahison. Il est exclu du Conseil. Mais il sera réhabilité.

Cet homme s'intéresse donc de très près aux entreprises sidérurgiques. Il est actionnaire puis directeur d'une entreprise dans le Valais dès 1598. Il rachète l'Abbaye en 1599 et 1600. Et en 1602 il ajoute encore à ses possessions les usines de Bonport que les RoCHAT lui vendirent pour le prix de 4800 florins.

Ces installations comprennent une forge, une scie, une maison, un charbon et des dépendances diverses. Au cours des années qui viennent, Rigaud leur adjointra différentes autres entreprises et bâtiments. Si bien qu'en 1623, quand il remet le tout en amodiation à son neveu Féréol, le complexe industriel de Bonport, impressionnant, révèle une dizaine de bâtiments dont cinq usines actionnées par une dizaine de roues à eau, deux entrepôts, un pour le charbon, un autre pour les planches, la maison du maître des forges, un rural, et trois tours habitées. La disposition des édifices donne à l'ensemble, selon P.-L. Pelet, une silhouette médiévale. Rigaud avait donc apporté un développement considérable à son entreprise de Bonport en laquelle il semble s'être attaché. Car entretemps, après des difficultés rencontrées dans son entreprise de Brugue, il avait dû vendre les installations de l'Abbaye. Et ces installations industrielles de Bonport, bien que situées dans un endroit relativement retiré, ne souffrent d'aucun archaïsme. P.-L. Pelet a estimé de dix à douze le nombre des artisans du fer qui trouvaient salaire à Bonport, avec un total d'une quinzaine de personnes. Ce nombre est considérable. Si l'on considère que Bonport faisait aussi travailler les charbonniers de la région, les charretiers, les mineurs, on se rendra compte de son importance réelle.

Il ne faudrait toutefois pas considérer que toutes ces installations, qui nécessitaient tout un réseau de canalisations diverses, étaient placées sur le site tel que vous pouvez l'apercevoir aujourd'hui. En effet la configuration des lieux a passablement changé. Le Creux Martinet a été comblé. Il servait autrefois de décharge pour le village des Charbonnières. Quand il a été quasiment plein, la commune a achevé le comblement, ce qui a permis de retrouver une zone herbée. Quant au grand Creux lui-même que vous avez sous les yeux, rien ne permet plus d'imaginer tel qu'il se trouvait

alors. En effet le barrage, qui a été élevé à la fin du siècle passé, a recouvert des entonniers secondaires qui étaient certainement utilisés pour les installations industrielles. D'autre part, vers les 1890, le creux a été approfondi pour permettre de mieux dégager l'entonnier principal. Un volume de 5000 m³ a ainsi été extrait du Creux et réparti dans les environs, ce qui a permis de constituer l'esplanade que vous pouvez apercevoir .

D'autre part encore, en quatre siècles, un nombre considérable de plaques rocheuses de la paroi, sous l'action des pluies et du gel, a dû s'effondrer dans le gouffre. Ce qui fait qu'il est assez difficile d'imaginer le complexe tel qu'il se présentait du temps de Rigaud.

Avec ce personnage fascinant, Bonport connut son âge d'Or. Car plus jamais après lui les usines ne connaîtront pareille activité, ainsi qu'on le verra dans la suite de cet exposé. Rigaud avait été admis à la bourgeoisie de la commune du Lieu le 1er octobre 1614. Il est décédé en 1624, à l'âge de 66 ans.

En 1637 les usines passent des successeurs de Rigaud à Michel de Jussinge et Vauchy Rochat son beau-frère. Elles semblent encore prospérer, puis paraissent décliner dans la deuxième moitié du siècle. Il est survenu le même problème que le siècle précédent. De par les successions, Bonport s'est trouvé réparti dans les mains de nombreux Rochat. Et cette situation n'était pas favorable à la marche de l'entreprise. Celle-ci fut à nouveau vendue. En 1702, à Michel Rochat. Auparavant plusieurs des propriétaires avaient quitté la région pour aller s'installer en France, en Franche-Comté où ils reprirent des entreprises industrielles, troquant leur nom de Rochat contre celui de Rochet. Ainsi deux cents ans après Vinet, ceux-là étaient retournés dans leur patrie où ils se développèrent à nouveau d'une manière remarquable. L'histoire de ces Rochet a été établie en une thèse monumentale par Mr. François Lassus de Besançon "Métallurgistes Franc-Comtois du XVII^e siècle au XIX^e siècles. Les Rochet, étude sociale d'une famille de Maîtres de Forges et d'Ouvriers forgerons".

Les feux de forges végèrent encore au début du XVIII^e siècle. Ils s'éteignent en 1724. Seuls les moulins et la scierie aménagée à la place de l'aciérie et du martinet vont survivre jusqu'en 1882.

Curieusement Bonport, à mesure qu'il diminuait d'importance au point de vue métallurgique, en prenait quant à son rôle d'entonnier principal pour l'évacuation des eaux des lacs de la Vallée.

Les Combiens l'avaient toujours considéré comme d'importance primordiale pour l'évacuation des eaux des lacs. Lors de la grande période de Bonport,

avec les Rochat, Rigaud et leurs successeurs, il est certain que des problèmes devaient surgir du fait d'intérêts divergents. Aussi dès que Bonport perdit de son importance, et surtout aussi de sa valeur, les communes se penchèrent sur le bien fondé d'un rachat. Elles avaient peine pourtant à tirer à la même corde, et finalement ce fut la commune de l'Abbaye qui prit en charge la totalité des installations de Bonport. Pour le prix de 100 florins.

Devenue propriétaire, elle pensait pouvoir maîtriser le problème de l'écoulement des lacs. En fait il n'en fut rien. Elle venait plutôt d'acquérir des installations qui nécessitaient un entretien considérable et qui allaient coûter au cours de 3/4 de siècle de fortes sommes. Signalons entr'autre un incendie en 1798 qui détruisit le moulin et la scie. Un nouvel incendie en 1824 qui détruisit les usines en grande partie. D'où la décision de l'autorité de vendre. Elle essaya en 1832. Les bâtiments furent adjugés à Jean Félix Rochat du Pont pour le prix de 7300.-, mais la vente ne fut pas ratifiée.

Les années 1845 et 1846 furent assez onéreuses pour Bonport; en juin 1845 un orage d'une violence extraordinaire s'abattit sur la région; il y eut 31 vitres cassées par la grêle à la maison d'habitation et des dégâts assez conséquents aux usines. L'année suivante, c'est le niveau des lacs qui monte très haut et qui détruit partiellement les installations.

Pendant les années où la commune de l'Abbaye fut propriétaire de Bonport, elle eut une quinzaine de fermiers, dont la plupart étaient originaires de l'Abbaye, quelques-uns venant du pied du Jura. Plusieurs ne firent que trois ans, la durée d'un bail, d'autres six ans; seuls deux des fermiers restèrent douze ans consécutifs, soit David Rochat et les frères Mouquin du Pont. Finalement le conseil communal invita la municipalité à fournir un rapport sur les recettes et les dépenses faites en Bonport pendant un certain nombre d'années en arrière. Celui-ci fut présenté et portait sur les années 1821 à 1851; pendant ce laps de temps, la commune avait dépensé pour Bonport la somme de 76895.- et les recettes ascendaient à la somme de 27657.- y compris certains subsides de l'état.

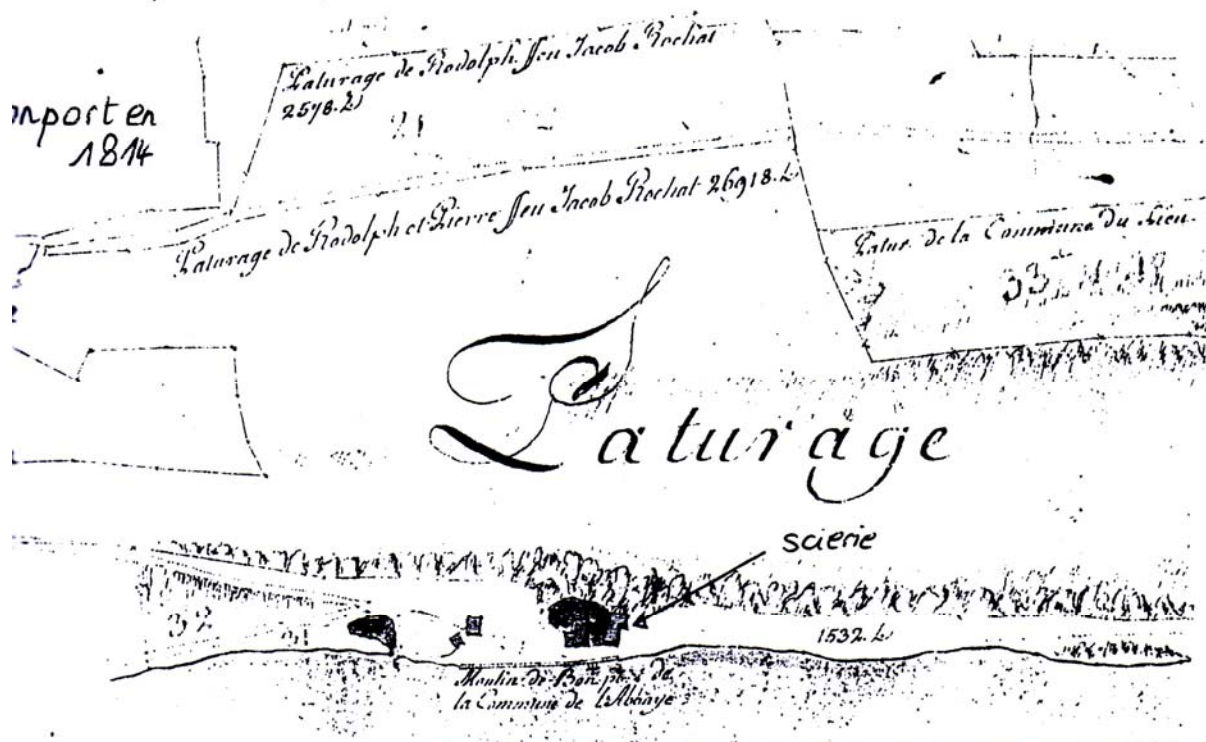
Après avoir pris connaissance de ce résultat, une décision fut prise de renoncer à l'entretien des usines et la municipalité fut chargée d'en faire la vente. La mise eut lieu le 24 juillet 1852 à l'Hôtel de la Truite. Ce fut un citoyen du Pont qui racheta Bonport pour la somme de 5000.-

Ces usines furent exploitées pendant de nombreuses années par ce citoyen du Pont et sa famille. Elles continuèrent travailler jusque vers la fin de l'année 1882; le 23 décembre de la dite année, il tomba plus d'un mètre de neige, et les jours suivants il plut à torrent. Le 1er janvier 1883 le niveau des lacs était monté à 1011; les scieries et moulins de Bonport dont la construc

tion était toute de bois, furent soulevés et flottèrent dans l'entonnoir pour s'y écraser finalement au retrait des eaux. La maison d'habitation fut détruite dans un incendie quelques années plus tard.

Cette hausse des lacs fut une des plus considérables dont on se souvient; la route du Pont aux Charbonnières était recouverte par environ 80 cm d'eau. Le service postal, qui se faisait avec des chevaux, dut être suspendu et se faire en bateau pendant un certain temps. Dans le village du Pont, la route était sous l'eau en plusieurs endroits. Il dut être établi des passerelles provisoires. La cave de l'Hôtel de la Truite avait environ un mètre d'eau.

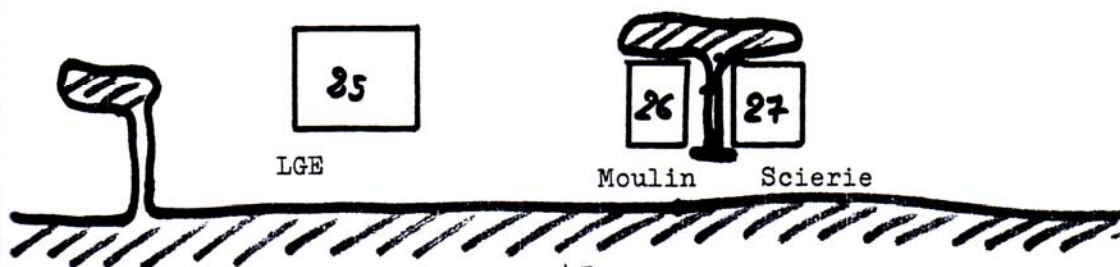
Finalement l'expropriation des entonnoirs par l'Etat eut lieu vers 1890. Bonport avait définitivement vécu.



Bonport , folio 57

les hoirs de Marc David Armand Rochat qui sont:
Clara Marie; Beat Auguste; Julie Eva; Max Louis; Tobie Arthur;
Sara Ada; Berta.

Bonport en 1875



Lebergement de Bon port fait
 par l'Abbé du Lac de Volux, à l'aveu
 des hommes Jean & Jacques Rochat et
 Jean leur frere, le premier Jour d'Avril
 1524
 Levé sur une copie comme s'en suit -
 sans changement ni adjonction de mots, -
 Nous Claude d'Avauay, par la
 permission Divine ~~Comman-~~ Com-
 mandeur perpetuel des insignes monasteres
 de Marie de l'haulte Combart de Sainte -
 Marie-Maudelaine du Lac de Joux
 sçavoir faisons a tous presens et advenir qu'estant
 assemble au Chapitre de nostre dite Abbaye
 apres le son de la cloche, comme use de
 Coustume sachant et spontannem^t Certifier
 et bien informés de nos droits et de ceux de dite
 Abbaye, Et apres mure deliberation & sergions
 et concedois enbergement perpetuel de fief en
 emphyteose perpetuelle nous predits Commandeur
 de l'avis et conseil de nostre autorite pour nous
 et nos successeurs, A Jean et Jacques Rochat presens
 et stipulant pour eux et Jean Rochat leur frere
 absent, & ses heritiers naturels & legitimes quels
 qu'ils soient et des leurs et de les enfants, soubs
 toutesfois les conventions et conditions suivantes,
 Et premierem^t le cours et pertuis de l'eau courante
 des lacs par lembouchure, a l'aveu des lacs

Solcil Senant et des le pré de l'Espine, jusques au pré de la Thormaz, avec fonds droits appartenances universelles et Cens pour Construire ou faire des moulins Gastours Raissen martinets a fer, Et tous autres Garniments ou aisement, sous toutesfois Cense annuelle & perpetuelle soit payement annuel de vingt et quatre sols monnoye au pays de vaud Courtables payables par lesdits Rochat freres, et les leurs tous les ans a chaque feste de Michel archange, Et sous Condition que lesdis leig^s Abbez et Religieux des apresent et a l'avenir ne seront tenus et ne devront payer la moliture des bleds dedites Abbayes, avec lesdits Rochat et Tenus de mouldre lesdites bleds sans loute, ni hemine, Item que lesdits Rochat seront tenus reconnoitre les Choses predites entre les mains du Commissaire deditte Abbaye presnt et futur, toutes et quantes fois y en seront requis, Promettant pour nous et nos successeurs en bonne foy et sous l'aveu de nostre Religion et sous l'expresse oblig^{on} ~~de~~ generale, et singuliere des biens de nostre ditte Abbaye, de porter bonne Concorde et valide pais de ce que y est promis & par nous abbergées, fonds, fruits, et appartenances predites auxdit Rochat freres Abergateurs et les leurs predits, Et est contre tous, Reservez les predites Censes directes et totale domination et autres droits sus Escriz demeurant et reservez a nous de ditte Abbaye avecq^z et sous promesse exception et renonciation opportunes necessaires et reciproques pour Corroboration

et Temoiernage de toute et singulieres Laffose
 premiere Expedion leppresentes receuës et ausdits
 Rochat albergateurs cellées des seaux de nous dits
 Abay Abbe et souuent Dommes en nostre dits
 Chapitre en pnce de Noble George Arignodi maître
 Chantel du Reuerent seig^r Jean de Falle
 Escrier, Et Venerable Guillaume Rocard Curé
 de Burdiguy Le premier jour du mois d'Aoust
 de l'an mille cinq cents cinquante et quatre,

Le septieme jour du mois d'octobre mille cinq
 cents quarante neuf, Jean & Jacques Rochat frs
 de Vuillemin Rochat recogneurent le parement
 en mains d'Escege Abel Mayor Commissaire
 de L'Escege, de tenir et posseder Chacun la
 moitié de ce quec juy deuis albergé, et se
 reconnoissent de voir Chacun douze sols pour la
 Cense y designée, a port de Reconnoissance signée
 Mayor laquelle fait mention des furnes
 albergent. et nomme le robuire de clardy lanoir
 receu le premier jour du mois d'aoust mille cinq
 cents cinquante quatre et donnerent pour limite
 de leur Reconnoissance depuis le pré de l'epine
 au pré de la Tomaz.

En uerdit d'ice et Reconnoissance de et randoie -
 par le loubriane que les a l'ue juramec sonne par le curé Gabriel
 de moye tant que se lui pnt lire junc a l'ue randoie et l'ue
 a l'ue randoie de 20. l'ue 2712.
 Meylan

Ce lac n'a d'autre écoulement que des sortes d'entonnoirs tant naturels qu'artificiels, où il se précipite et disparaît à travers les interstices de la pierre calcaire dont le fond est composé. Les entonnoirs artificiels sont proprement des puits creusés au bord et à niveau du rivage et qui, communiquant au lac par des canaux servant à le dégager, empêchent ses eaux de monter et d'inonder les prairies. Le plus étonnant de tous est un entonnoir naturel au nord-ouest du lac, au pied de la colline ; l'eau s'y engouffre avec tant de furie qu'elle détache souvent des fragments épais du rocher, et qu'on en voit des feuilletés énormes encore faiblement attenants au mont et suspendus sur l'abîme, et prêts à s'y précipiter ; ils boucheraient l'ouverture si l'on n'avait eu soin d'y placer des appuis à une grande hauteur. A l'entrée du gouffre est un moulin à scie appelé Bon-Port, et dont l'activité est telle que la scie mord dans le bois de 15 pouces par minute.

A cet endroit, la vallée finit, et l'eau des lacs et de l'Orbe, engloutie dans les ouvertures, paraît absolument perdue, mais la nature bienfaisante la fait filtrer par un lit invisible et sous les racines des monts pour la faire reparaître à une lieue de là, également abondante et pure ; c'est ce qu'on appelle *la source de l'Orbe*, et qui n'en est que la renaissance. L'eau sort en bouillonnant de sa longue prison par une bouche large de 16 pieds sur laquelle pèse un rocher en forme de croissant, élevé d'au moins trente toises et couronné de noirs sapins.



1. Moulin
2. Scierie

Moulin de «Bon Port» près des Charbonnières en 1583.
(Reconstitution d'après des photos d'époque) Louis Mallet



Les usines de Bonport après l'inondation de 1883, perdues pour un nouveau service! La scierie est à droite.

Ci-dessous la carte topographique du canton de Vaud, de 1877, retouchée en 1880, signale naturellement encore les installations industrielles de Bonport.



Pages suivantes, détail de l'inventaire des archives communales de l'Abbaye. Celle-ci, ayant été propriétaire de Bonport de 1777 à 1852, il est naturel qu'elle possède un riche fonds sur le sujet. Celui-ci mérite l'intérêt de l'historien.

Usines de Bonport: amodiations diverses - mises en prix

- 23 octobre 1780 Amodiation du moulin à David Siméon Rochat fils du Pont, 1905 florins par année.
- 25 juillet 1786 Amodiation du moulin à David Siméon Rochat et ses fils du Pont, 1500 florins de 4 batz.
- 25 juillet 1792 Amodiation du moulin à Jaques Rodolph et Louis fils de Philippe Etienne Moÿse Rochat du Pont, pour le prix de 2210 florins.
- 14 juillet 1798 Amodiation du moulin à Jaques Rodolph fils de Philippe Etienne Moÿse Rochat du Pont pour le prix de 2310 florins par année, payables par moitié au bout de chaque six mois.
- 25 juillet 1801 Amodiation du moulin à Samuel fils de David feu Tobie Rochat du Pont, pour le prix de 2260 florins.
- 28 juillet 1804 Amodiation du moulin et dépendances à Abram fils d'Abram Isaac Guignard de l'Abbaye, pour le prix de 2105 florins.
- 11 juillet 1807 Amodiation du moulin à François Louis Rochat du Pont pour le prix de 1735 florins.
- 25 juillet 1810 Amodiation du moulin à David feu Jaques Moÿse du Pont pour le prix de 504 francs par année.
- 25 juillet 1810 Idem
- 10 14 sept. 1816 Remise de la ferme des moulins de Bonport de la part de David Rochat à Louis Rochat huissier et son fils.
- 11 24 juillet 1819 Amodiation du moulin à David Rochat feu Jaques Moÿse du Pont, pour le prix de 530 ff de 10 batz.
- 12 16 décembre 1822 Amodiation de la scie de Bonport pour un mois environ aux frères Moÿse, Louis et Henri Mouquin (frères, pères ou fils)
- 13 4 février 1823 Amodiation de la scie de Bonport à Jaques Rodolph Rochat pour le prix de 14 batz par jour ouvrier.
- 14 25 mai 1823 Amodiation des moulins, scie et dépendances de Bonport à Jaques Rodolph Rochat du Pont pour le prix 401 francs.
- 15 28 janvier 1826 Amodiation des moulins, scie et dépendances de Bonport à Abram Samuel Reymond des Bloux pour le prix annuel de 715 francs.
- 16 11 septembre 1828 Amodiation des moulins, scie et dépendances de Bonport à Jaques Henry Magnenat de Vaulion, fils mineur d'Isac Magnenat, pour le prix de 28 louis, soit 448.-
- 17 26 juillet 1834 Amodiation des moulins, scie et dépendances du complexe de Bonport, à Daniel Cuendet de Ste-Croix, domicilié à Cottens et Frédéric Linder de Diesbach, canton de Berne, domicilié à Sévery, pour le prix de 18 louis d'or, soit deux cent-huitante francs.

- 18 10 janvier 1835 Amodiation des moulins, scie et dépendanc de Bonport àux mêmes, pour le prix de 18 louis d'or, soit 288.-
- 19 28 février 1838 Caution solidaire pour Cuendet Daniel, meu en Bonport: Rodolph Rochat, marchand, et Samuel Rochat, forestier, les deux aux Charbonnières.
- 20 18 mai 1850 Amodiation des scies et moulins de Bonport à Marc Louis Henri et Louis Mercier frères demeurant aux scieries du Sentier, pour le prix de 361 francs.

Rajouts

- 21 26 mai 1838 Amodiation des moulins, scie et dépendanc de Bonport à Henry et Samuel Mouquin, frère Charpentiers au Pont. Pour le prix annuel 320 francs de dix batz.

PA BONPORT - EAUX DE JOUX

PAB Usines de Bonport: inventaires

- 1 22 novembre 1777 Vente d'une chaîne provenant de Mouthe, par Jaques Elie Rochat des Charbonnières, à la commune de l'Abbaye pour servir en la scie de Bonport, pour 105.-
- 2 26 décembre 1792 Inventaire des meubles qui sont en BONport qui appartiennent à l'honorable commune de l'Abbaye qui ont été remis aux sieurs Jaques Rodolph et François Louis fils du sieur Philippe Etienne Rochat du Pont.
- 3 28 septembre 1801 Idem, pour être remis à Samuel Tobie fils d David feu Tobie Rochat du Pont.
- 4 28 septembre 1804 Taxe et inventaire des rouages des moulins et scie de Bonport faits par Samuel Aubert et Daniel Reymond à la réquisition de Siméo Rochat, de la municipalité de l'Abbaye, et Abram fils d'Abram Isaac Guignard
- 5 29 seoptembre 1807 Taxe et inventaire des rouages des moulins et scie de Bonport faits par Jean Daniel Go et Daniel Reymond, à la réquisition de la municipalité de l'Abbaye et de Louis Rochat nouveau meunier.
- 6 29 septembre 1910 Idem, faite par Jaques David Goy et Jean Daniel Goy, à la réquisition de la commune de l'Abbaye.
- 7 29 septembre 1810 Idem, faite par les mêmes.
- 7bis Notes sur l'inventaire par David Rochat, ancien meunier de Bonport.

- 8 5 octobre 1816 Inventaire des rouages des moulins et scie de Bonport fait par Daniel Meylan, menuisier, et Jean Jaques Goy.
- 9 29 septembre 1819 Inventaire de l'état des dits moulins de Bonport fait par Jaques David Goy et Jean Daniel Goy municipal.
- 10 30 août 1822 Idem, par les mêmes.
- 11 6 juin 1823 Inventaire des meubles qui sont en Bonport, appartenant à la commune de l'Abbaye qui ont été remis au sieur Jaques Rodolph Rochat du Pont
- 12 19 novembre 1825 Expertise des moulins et rouages par Henri Meylan du Brassus, maître charpentier, Jacques Louis Nicod, domicilié à Cossonay et Basile François Bulle, de St. Antoine en France, l'un et à l'autre charpentier et rouager

PAB Usines de Bonport: inventaires (suite)

- 13 6 juin 1826 Taxe des rouages du moulin par Jean Daniel Goy, municipal du Chenit, et Isaac Magnenat de Vaulion, meunier à l'Abbaye.
- 14 6 juin 1826 Inventaire des meubles qui sont en Bonport et qui ont été remis à Abram Samuel Reymond des Bioux, fermier des moulins et scie de Bonport.
- 15 6 octobre 1828 Idem, remis à Jaques Henry Magnenat de Vaulion, fermier.
- 16 24 décembre 1834 Taxe des meules et rouages par François Delacretta demeurant à Lille, Et Moyse Rochat, menuisier à la Corne.
- 17 1er mars 1835 Inventaire des meubles et autres objets qui sont en Bonport qui ont été remis aux sieurs Cuendet et Linder, fermiers.
- 18 12 septembre 1835 Examen de la reconstitution de la scie, par Louis Aubert Maréchal et Jean Jaques Goy du Brassus.
- 19 3 septembre 1838 Inspection des usines de Bonport par François Bovey de Cuarnens et François Delacréta de La Praz, menuisier à l'Isle.
- 20 3 septembre 1838 Inventaire des meubles et autres objets qui sont en Bonport et qui ont été remis aux frères Henry et Samuel Mouquin du Pont, fermier.
- 21 3 septembre 1850 Idem, remis à Louis Mercier de Daillens, fermier.

PAC Usines de Bonport: pièces diverses, travaux

- 1 Début XVIIIème siècle Difficultés entre les propriétaires des usines de Bonport et les communes de la Vallées. Les propriétaires ayant avantage à avoir le plus d'eau possible à leur disposition, les communes souhaitant avoir des entonnoirs bien débouchés. -55-

- 2 13 novembre 1771 Lettre de la commune du Lieu à celle de l'abbaye pour lui annoncer qu'elle prendra part à l'acquisition des moulins de Bonport.
- 3 20 septembre 1773 Lettre du Conseil du Chenit à celui de l'abbaye concernant le nettoyage des entonnoirs de Bonport.
- 4 29 décembre 1777 Liste à faire des réparations aux bâtiments de Bonport.
- 5 19 janvier 1779 Reçu signé JD Rochat - Jaques David Rochat tuteur des hoirs de feu le sieur Jaques David Rochat marchand des Charbonnières. De la somme de 13083 florins 4 sols payée par la commune de l'abbaye, pour la moitié de l'acquisition des Moulins, scies et dépendances de Bonport.
- 6 1779 Répliques. Différents entre la commune de l'abbaye et les différents propriétaires avec lesquels elle a acheté Bonport, conjointement et indivisément.
- 7 15 mai 1787 Devis pour les bois nécessaires à des réparations en Bonport.
- 8 29 septembre 1788 Transaction faite entre les honorables communautés du Lieu & abbaye, par la voie de leurs députés concernant la réparation & maintenance du chemin tendant depuis les Charbonnières de Bonport.
- 9 11 avril 1801 Lettre de la Chambre de Régie de la Commune de l'abbaye à la Chambre Administrative du Canton du Léman. Difficultés avec ceux du Lieu qui voudraient établir un moulin sur l'entonnoir des Epinettes.
- 10 5 octobre 1807 La justice de paix du Cercle du Pont à la commune de l'abbaye. Plainte de François Louis Rochat du Pont, meunier, mauvais état des installations de Bonport et préjudice causé.
- 11 6 octobre 1807 Constat sur les lieux mêmes de Bonport du bien fondé des réclamations du dit François Louis Rochat. Effectué par différentes personnalités de la région.
- 12 7 octobre 1807 La justice de paix du Cercle du Pont à la commune de l'abbaye. Même affaire liée au statut du précédent meunier, Abram Guignard de l'abbaye.
- 13 1812 Compte du temps que les moulins & scie de Bonport ont férié par la trop grande quantité d'eau qu'il y a eut pendant l'année 1812.
- 14 29 juin 1816 Communication de la justice de paix du Cercle du Pont à tous ceux que le fait peut concerner rière le hameau des Charbonnières. Passage sur le chemin qui va des Charbonnières à Bonport. Vu que celui-ci est en partie sous l'eau, les gens marchent

à côté. Interdiction d'utiliser ce chemin de telle manière, réclamation du meunier de Bonport, David Rochat, qui prétend tout de même faire son travail.

8 juillet 1816 Suite de l'affaire.

11 juillet 1816 Idem

22 juillet 1816 Copie d'un mandat produit au tribunal du district de la Vallée le 22 juillet 1816. Il s'agit en fait, ce mandat étant daté du 22 juin 1816, de la pièce qui a causé toute l'affaire du chemin de Bonport.

22 juillet 1816
16 septembre 1816 Extrait du registre du Tribunal du District de la Vallée du Lac de Joux. Deux séances. David Rochat, meunier en Bonport, sera condamné à payer les frais et à indemniser les lésés, car le chemin dit de l'Épine fut en tout temps praticable, et il n'y avait donc pas nécessité pour les "clients" de Bonport de passer sur les terres d'autrui pour s'y rendre.

26 août 1816 Suite de l'affaire. Le dit David Rochat, avec sa femme et sa fille, se permet toujours de passer sur la propriété d'autrui. Vision et taxe des dommages .

12 octobre 1816 Suite de l'affaire.

17 octobre 1816 Suite de l'affaire. Vision des dommages. Sur la propriété de Pierre feu Emmanuel Rochat. Perte de cinq quarteron d'avoine, plus cent soixante livres de paille.

11 novembre 1816 Suite.

2 février 1817 Reçu de Joseph Golay en faveur de la commune de l'Abbaye la somme de 48 fr.16 pour frais et dommages au sujet de la difficulté relative au chemin de Bonport.

7 juillet 1817 Liste de ceux qui ont été en Bonport mettre des cotes au moulin le 7 juillet 1817.

31 mars 1821 Soumission pour abaisser les canaux destinés à conduire l'eau sur les rouages de Bonport. Entrepreneur choisis: François Rochat, maître-maçon et Louis Rochat maçon. + Victor Jaunin demeurant à la Pièce pour la confection d'un mur. + David Glardon pour la fourniture du ciment et Marc Anthoine Bignens de Vaultion pour fourniture de cinq canaux en pierre.

13 août 1822 Reconstruction de la chaussée de Bonport par les sieurs Louis et François Rochat frères, maçons des Bioux. Rappel pour l'exécution de ces travaux par la justice de paix du Cercle du Pont.

24 septembre 1822 Confection de trois roues pour les moulins de Bonport par Louis Mouquin menuisier et Louis Rochat, charpentier, les deux du Pont.

- 28 25 novembre 1822 Examen des ouvrages de maçonnerie de Bonport
Expert: David et Daniel Martin, maîtres maçons
résidant à Vallorbe. Deux défauts, et le res-
passablement fait.
- 29 25 novembre 1822 Résultat du toisage de la chaussée en pierre
de taille de Bonport construite par les maçons
Rochat des Bioux.
- 30 10 janvier 1823 Expertise, par David Margot, maître-maçon
domicilié à Morges et Frédéric Turel maître-
marbrier à Lausanne, de la qualité et de
l'emploi du ciment placé à la chaussée de la
sine de Bonport. Conclusion: ce ciment n'a
pas tous les alliages qu'exige un ciment
chaud, d'autant plus qu'il n'est pas bon
d'utiliser du ciment chaud sur pierres froi-
des.
- 10 janvier 1823. Notification faite par le juge de paix du
cercle du Pont à David Glardon, artiste de
Vallorbes. Au sujet de l'emploi d'un ciment
qui ne donnerait pas toutes les garanties.
- 31 23 janvier 1823 Communication du Juge de Paix du Cercle du
Pont à la commune de l'Abbaye. Au sujet
du sieur Glardon et de son ciment. Ce der-
nier proteste et déclare que son ciment est
bon, solide, qu'il tient très bien et qu'il
offre une garantie de cinq ans.
- 32 4 février 1823 Expertise des travaux effectués en Bonport
par Louis Rochat charpentier et Louis Mouquid
menuisier, les deux du Pont. Observations de
la commission et retouches à apporter aux ou-
vrages.
- 33 27 février 1823 Lettre du fermier de Bonport à la commune
de l'Abbaye. Ses difficultés:
- 1819: construction d'une digue entre
les deux lacs par la commission des enton-
noirs, d'où diminution de l'eau dans le lac
Brenet.
- 1820: construction d'une scie à bois au
Rocheray, d'où perte de clients.
- Construction d'une autre scie, cette même
année, par François Guignard de l'Abbaye.
- 1822: reconstruction des établissements de
Bonport, abandon des établissements par de
nombreux particuliers.
- 34 17 janvier 1824 Citation à paraître pour la commune de
de l'Abbaye devant le juge de Paix. Affaires
avec le meunier David Rochat de Bonport,
au sujet des plaintes de ce dernier, suite
à la mauvaise marche des établissements ces
dernières années.
- 35 21 mai 1825 Reconstruction des moulins de Bonport à
la suite d'un incendie. Soumission pour
différents travaux: Louis Rochat, Moïse Mou-
du Pont, charpentier, Charles Rochat, Louis
Mouquin, Charles François Rochat, charpentier

36	21 mai	1825	Idem
38			
39	prob.	1825	Plans des charpentes des moulins de Bonport (3 plans)
40			
41	10 août	1825	Exhortations de la Justice de Paix auprès des entrepreneurs ci-dessus nommés de hâter les travaux de reconstruction.
42	28 juin	1838	Caution solidaire des frères Henry et Samuel Mouquin du Pont pour le fermage des usines de Bonport. Louis Golaz des Bioux, domicilié au Franoz, rière Montricher.
43	3 septembre	1850	Expertise du moulin de Bonport par François Bovet, meunier à Cuarnens, et Jean Marc Favre de Vallorbe avant la remise de celui-ci à la commune par les frères Mouquin.
44	13 mai	1851	Justice de Paix du Cercle du Pont à commune de l'Abbaye. Remise en état du moulin loué par Louis Morier*de Daillens par la commune, et non par celui-ci. * Mercier et non Morier.
45	22 octobre	1851	Idem. Difficultés de Louis Mercier avec la com.
46	16 octobre	1852	Résiliation du bail avec Louis Mercier. Difficultés en découlant.

Rajouts

31 mars	1823	Convention entre Basile Bulle de St. Antoine en France et la commune de l'Abbaye au sujet de différents travaux à effectuer à Bonport, soit: lanterne, rouet, cheneau, alleverts, abrais, etc...
20 septembre	1844	Inspection des usines de Bonport par Cyrille Cordier meunier au moulin du Rocheray et Isaac Rochat, municipal aux Charbonnières. Meunier en Bonport: les frères Mouquin du Pont.

Usines de Bonport: comptes divers

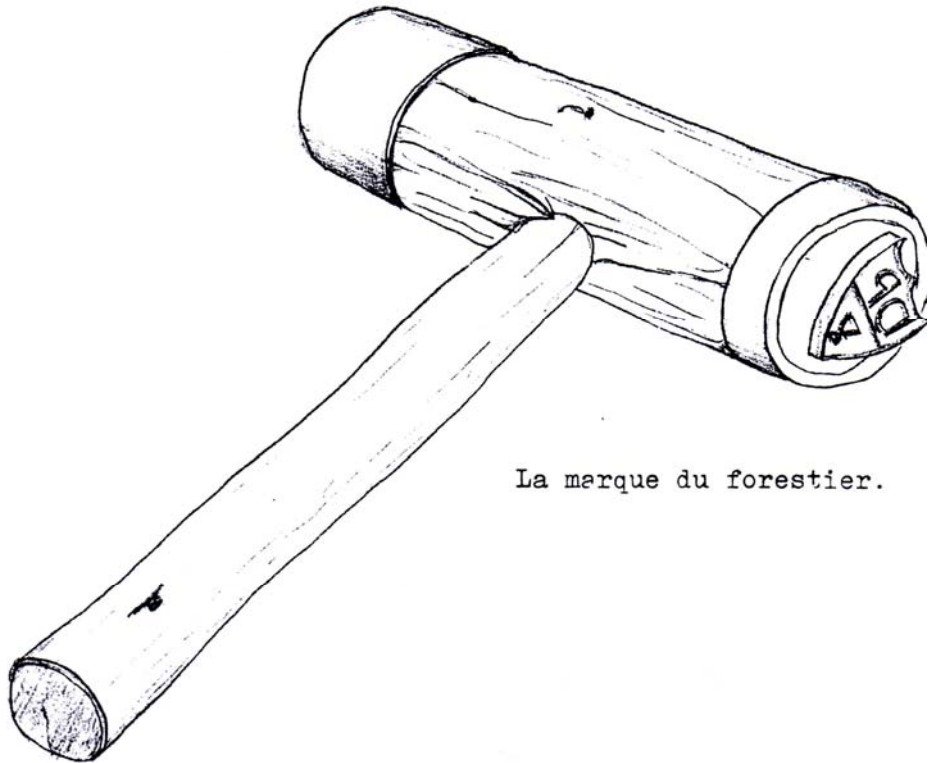
s.d.		Petite note pour différents travaux exécutés à Bonport.
28 septembre	1801	Comptes des rouages des moulins et scies de Bonport avec le gorgeage des meules tels qu'ils ont été taxé le jour de la remise des moulins. Moulins 1 à 3.
29 septembre	1801	Note de divers articles non admis par l'amodiateur de Bonport entré ce jour.
6 octobre	1801	Note des articles que doit rétablir le citoyen Jaques Rodolph Rochat, aux moulins et scie de Bonport.
1er octobre	1802	Acquis de Samuel Rochat meunier en Bonport pour la "signole" ? de la scie, de même que pour trente cinq livres de fer à deux batz la livre.

6	13 août	1802	Compte des jours que les moulins et la scie de Bonport ont été arrêté dès la St Michel 1 à la St Michel 1802, ce qui comprend la première année que Samuel fils de David feu Tobie les a tenus à ferme.
7		1804	Compte avec Samuel Tobie Rochat du Pont, ancien amodieur de Bonport.
8		1804	Idem, copie.
9		1807	Compte avec le citoyen Abram Samuel Guignard ancien fermier de Bonport pour les rouages des moulins et scies, opérés d'après les taxes faites en 1804 et 1807.
10	29 septembre	1810	Petit compte pour les meules actuellement en ? suivant le georgeage opéré le 29 sept. 1810.
11		1810	Compte des meules
12		1810	Compte avec François Louis Rochat, ancien fermier de Bonport
13	29 septembre	1816	Compte avec David feu LJaques Rochat meunier pour les rouages et divers .
14		1816	Compte de ce qu'il y a à déduire à David Roc fermier de Bonport pour le temps que les moulins et scie ont été arrêtés par l'inondati dès St Michel 1815 à même époque 1816.
15		1817	Montant du fermage de Bonport pour l'année 1817, déduction faite des jours fériés dès le 19 mai à St Michel 1817 et de la graine livrée aux pauvres: L. 339.4.
16		1819	Compte du temps que les moulins de Bonport c férié dès St Michel 1818 à même époque 1819. En tout 122 jours.
17		1819	Compte pour Louis Rochat ancien fermier de Bonport pour les rouages, meules, etc...
18		1820	Compte du temps que les moulins et scie de Bonport ont joués dès St Martin 1819 à St Martin 1820. En tout 113 jours.
19		1820	Note des temps que les moulins de Bonport ont férié et du temps que les dits moulins ont joué.
20		1821	Idem, pour 1821.
21		1821	Idem, pour les années 1820 et 1821.
22	6 juin	1826	Compte avec Jaques Rodolph Rochat meunier po les rouages de Bonport.
23		1826	Dû en graines par Rodolph Rochat meunier de Bonport.
24		1828	Compte avec Samuel Reymond fermier en Bonpor et ses cautions, pour les rouages, meules, e solde de ferme.
25	7 août	1828	Jours où les moulins de Bonport ont férié en 1826.

- 1831 Livrance de Magnenat, meunier en Bonport, pour les pauvres en orge et en avoine, 1830.
- 1832 Idem. pour 1831.
- 1834 Compte relatif aux pierres à moudre et rouages et engins de Bonport, avec Magnenat, meunier en Bonport.
- 1835 Livrance de Magnenat, fermier en Bonport, en orge et en avoine pour les pauvres de la commune, du 6 oct. 1834 au 1er mars 1835.
- 1835 Idem, du 6 janvier 1834 au 6 octobre 1834.
- 1835 Idem, du 1er mars au 31 décembre 1835, par le meunier Cuendet et son associé Linder.
- 1851 Rapport au Conseil Communal de l'Abbaye sur les produits des dépenses et des recettes des usines de Bonport, depuis 1821 à 1851 inclusivement, soit les 30 dernières années.

On découvrira aux pages suivantes une rarissime comptabilité concernant la scierie de Bonport dont l'original est en possession d'un des descendants de la famille Rochat-Golay du Pont (Chalet suisse). Le livre provenait-il d'un des ascendants qui aurait tenu la scierie de Bonport ?

Et l'on trouvera plus loin le livret Rochat-Golay, qui devait en fait constituer à lui seul une brochure et qui, agrémenté, est devenu la présente publication! De fil en aiguille, dit-on...



La marque du forestier.

Extraits divers du livre de comptes de David Siméon Rochat en possession de M. Jean-Philippe Rochat, descendant de la famille Rochat-Golay du Pont qui le possédait.

Contenu de l'ouvrage:

Bien qu'il s'agisse d'une pièce fort vénérable, elle n'offre malheureusement que peu d'éléments sur notre passé.

Il s'agit des comptes de deux scieurs, probablement aussi meuniers en Bonport, alors propriété de la commune de l'Abbaye. Ils y sont par voie d'amodiation.

Le premier de ces deux hommes est David Siméon Rochat. Son successeur est Jean-David fils de David Rochat du Pont. Celui-ci, après Bonport, dû descendre à Vallorbe pour y effectuer le même métier. La moitié du manuscrit ainsi est consacrée à ce second épisode. Bonport, c'est-à-dire ses installations industrielles, étaient-elles devenues inintéressantes ? Y avait-il pléthore de scieurs qui tous ne pouvaient trouver de travail en la région, d'où descente sur Vallorbe où une scierie se trouvait disponible ?

Bien des questions sans réponses!

Sciage de billons en Bonport

David Siméon Rochat

- Doit: - David fils de feu Samuel Rochat du Pont , du 8 avril 1782
- Siméon Rochat du Pont, charpentier, du 20 mai 1782
- Siméon fils de feu Aymé Rochat du Pont, du 3 juin 1782
- Philippe-Etienne Rochat du Pont, du 21 8bre 1782
- Isaac-Jérémie et son frère Jean-Pierre Rochat du Pont
(est-ce pour eux que les dates ci-dessus concernent ?)
- Doit mon beau-frère Pierre Rochat à David Siméon Rochat du Pont pour lui avoir scié les billons ci-après pendant la semaine du (mélange dans les dates, reprenez seulement l'année, 1782)

	Billions taillées	Florins	Sols
20	174	16	6
25	249	20	9
10	130	10	10
12	125	10	5
9	98	8	2
76	776	64	8

Quelques noms:

- Nicolas Rochat du Pont, beau-frère
- David Rochat du Pont, beau-frère
- Tobie Rochat du Pont, beau-frère
- Maques Moyse Rochat du Pont
- David Rochat de l'Epine, justicier
- Rodolphe et son frère Pierre Rochat de l'Epine
- Rodolphe Rochat de l'Epine
- Louis Rochat du Haut des Prés
- Le cousin Frédéric Rochat des Charbonnières
- La cousine Anne-Judith Rochat des Charbonnières
- Le cousin Jaques David Rochat des Charbonnières
- Maunel Golay des Charbonnières
- Samuel Golay des Charbonnières, cabaretier
- Pierre Abraham Rochat des Charbonnières, justicier
- Abraham David Rochat des Charbonnières

- Le cousin Henri Rochat des Charbonnières
- Siméon Rochat, pêcheur, du Pont
- Jaques David Rochat du Pont
- Moyse Rochat du Pont
- Pierre Abraham Guignard du Lieu
- Pierre Abram Rochat fils du régent du Lieu
- Louis Rochat du Pont, cordonnier
- Jean Louis Rochat du Pont
- Charles Nicole du Lieu
- David Aubert du Lieu
- M. le ministre Peroy du Lieu
- Josué Dépraz du Séchey
- Abraham Dépraz de la Frasse
- David Moyse Meylan du Séchey
- Abram Aubert du Lieu
- Jean Pierre Dépraz du Séchey
- Frédéric Guignard du Lieu, commis d'exercice
- Joseph Guignard du Lieu
- Pierre Guignard du Lieu, des maisons derniers
- Joseph fils de feu David Aymé Rochat du Pont
- Beau-frère Jean-Félix du Pont
- Néhémie Depraz de la Frasse
- Jean Pierre Guignard du Lieu
- David Dépraz de la Frasse
- Abram David Depraz de la Frasse
- Abram Cart de l'Allemagne
- Hémon (?) fils de Mons. le châtelain Reymond du Lieu
- Siméon Moyse Rochat du Pont, justicier
- Charlot Golay des Charbonnières,
- Christe Choffer amodieur de la Sagnettaz

1783

- Louis Rochat du Haut des Prés
- Cousin Jaques David Rochat des Charbonnières
- David fils de feu Samuel du Pont
- Pierre Abram Rochat maréchal du Pont
- Rodolphe Rochat de l'Epine
- Samuel Golay des Charbonnières
- Siméon fils de feu David Rochat du Pont
- Pierre Jaques Rochat des Charbonnières, cabaretier
- Louis Mouquin du Pont
- Jean Henry Golay de la Cornaz
- Hoirie feu Jean Pierre Guignard du Lieu
- Isaac Jérémie du Pont
- Jean Pierre Dépraz et son frère du Séchey
- Siméon Rochat pêcheur, du Pont
- David Rochat de l'Epine, justicier et cousin
- Pierre Abram Rochat de la Cornaz
- Joseph Guignard du Lieu
- Le beau-frère David Rochat du Pont
- Josué Dépraz du Séchey
- suit une liste de noms divers dont nous n'avons retenu que ceux des Charbonnières!
- David Rochat des Charbonnières dit mortier
- Rodolphe Rochat de l'Epine
- Pierre Rochat de l'Epine
- Pierre Abram de la Cornaz
- Samuel Golay des Charbonnières
- Cousin David Rochat de l'Epine, justicier

- Jean Henry Golay de la Cornaz
- Hoirie de feu Jean Pierre Rochat des Charbonnières, parmi celle-ci David fils de feu Jean Pierre Rochat des Charb.
- Pierre Abram Rochat de la Cornaz
- Louis Rochat du Haut des Prés.

Dès la page 70 on change de meunier ou de scieur. Exit David Siméon Rochat du Pont. Dès lors Jean David (Jean David Rochat du Pont sera scieur à Vallorbe de 1797 à 1815 environ) fils de feu David Rochat du Pont officier. Ce dernier redoit 41/3/. à son prédécesseur. Se dit meunier en Bonport. Egalement scieur.

- 1784 - Jacob Rochat de la Cornaz
à - Louis Rochat des Charbonnières, tisserand
1790 - Jacob Rochat de la Cornaz
env. - Samuel Rochat des Charbonnières, charron
- Charlot Golay des Charbonnières
- Abram David Rochat des Charbonnières, charpentier
- Jean Rochat des Charbonnières soit de Billard
- Jean Isaac Rochat de Billard
- Louis Rochat des Charbonnières, lapidaire
- David Néhémie Rochat des Crettets des Charbonnières.

N-B: tous les hommes dont les noms sont cités plus haut, sont clien de l'entreprise de Bonport où ils font scier leurs billions. Il s'agit de professionnels du bois, boisseliers, menuisiers, charpentiers, ou de marchands de planches, ou encore de faiseurs de tavillons, etc...

Extraits du même livre de comptes

61

Soit Frederich Gaignard du lieu
Commiss d'Execut de David Simon Rochat
d'après pour lui avoir sur les Billions
pendant la semaine du 1^{er} Mars 1784 per 8-65-5-57
pendant la semaine du 19 avril per 9-9-9
pendant la semaine du 2 août 1784 per 1-6-6
pendant la semaine du 17^{sept} 1784 per 5-52-4
pendant la semaine du 17 Janvier 1785 per 1-10-10
pendant la semaine du 25 avril 1785 per 7-65-5
pendant la semaine du 14 juillet 1785 per 7-60-5
Soit 2213
pendant la semaine du 20 février 1786 per
a celle du 22 oct. 1787 Jay per 20 167.13.11
Soit 3612
Le 3 février 1788 Repas du dit Gaignard
de qui a dû lui payer la somme de 28 fl.
il reste à payer sept florins que je lui ai
le dit qui lui doit audit & lui ayant payé 1 fl 2

~~Du 20 sept 1786 Carlonte fait avec Jean David fils de feu David
 Rochat du pont officier pour toute que nous avons ut a faire
 de part et d'autre tant pour grains lim que
 pour talle et journe de Cestrouve qui mes Redut
 a moy David Simeon Rochat du pont la somme de
 quarante et un florin trois sol le dit 41 R 3 comme
 pour toute chose
 on a oublier de conte en faisant le conte un char de bois
 qu'on lui amener depuis le Garabombat le le lui a dit le
 jour apres que l'on a fait le conte~~

~~Du 1 Juillet 1787 Reper de Jean David Rochat du
 pont alonte de ce qui est dit lidesus la somme de 30 florin~~

~~Du 31 aout 1789 Carlonte fait avec Jean ^{David} Rochat du
 pont charpentier pour toute que nous avons ut a faire
 de part et d'autre savoir pour grains vendus et journe qui
 nous a fait en bon port et pour le qui regard le commune
 tant pour bon que journe qui a faite et fromage et dime
 et le bois les planches que le feu ^{David} Rochat du pont alonte qui l'avoir
 mis pour la Noe de le tier et Cestrouve que le dit mesadit a moy
 Jean David Rochat du pont maunier en bon port apres lui avoir
 tenu conte de toutes les sommes de treze florin ^{ou plus}
 et de denier ^{le dit} 13 R 11 sol 7 den
 Comme on peut le voir sur la feuille de tout le article
 mis sur le dernier conte~~

~~Du 20 sept 1786 Carlonte fait avec Louis fils de
 feu David Rochat du pont officier pour toute que nous
 avons ut a faire jusque a le jour tant pour les grains que
 pour talle et mes Redut a moy David Simeon Rochat
 du pont la somme de 28 R 9 sol 8 den pour toute
 chose~~

~~Du 3 Juillet 1787 Lire a Louis fils de feu David Rochat
 du pont officier demi dounaire de Litaun a thuil pris a trois bat
 il y a enlone des titaun a thuil sur le conte de Jean pour le
 magasin il y a demi dounaire pour le conte de Louis
 il faut cest d'esper avec les autres pour les titaun les article
 nes par conte sur le conte lidesus~~

~~Du 1 avril 1789 Carlonte fait avec Louis fils de feu
 David Rochat du pont officier pour toute que nous avons ut
 a faire jusque a le jour de Cestrouve que le dit mesadit
 a Moy Jean David Rochat du pont par le conte lidesus
 La somme de 28 R 9 sol 6~~

plus par de la Graine Livr 4 8 Janvier 1788
 par deux quatorze de Graine Montée a 9 R
 plus dit par son Gime & autres articles qui me
 dit par ma Gouvernante de 1788 après lui payer
 Les bons qui lui venoit de toutes choses par de Newer
 & de H. Gages & des plantes du charoix il me dit
 la somme de 2 R 6

par les trois articles de dit me de Tarnoy 59 R 3-6
 Jean David le somme de cinquante reus pour
 trois M. fin de vie

Contes fait le 14 Mars 1792 Mis ce qui se Redut
 sur une feuille et ligner

72

du 16 février 1787

Car l'ont fait avec Jean Pierre R. lot de

Roche du mondulac fils de feu Moylé

Roche du mondulac pour toute qui nous avoit

ut a faire jusqu'a ce jour de part et d'autre pour

pour tables et pour planches et Roche a lui vendre

et de farine et de sucre qui me redut a

Moy Jean David Roche Munier en bon port

la somme de 28 Livres 4 sol 6 denier

fait le 16 février 1787

du 29 Juin 1787 Livr a Jean Pierre Roche

du mondulac 27 Livres de Coton de Besonport

a demi bat la siele

plus le même pour une un quatorze de farine

plus Livr a Jean Pierre Roche qui me dit

pour Marchandise dit sur la dent l'annee

1785 il me dit la somme de 8 4 6

plus dit pour Roue Refaites monte 4-6-

du 8 Juillet 1787 Contes fait ce jour
 Mis par Billet qui monte a 40 R

73

du 8 Juin 1787 Car l'ont fait avec R. lot de

Abraham David fils d'Abraham Despraz de

La frales pour toute que je lui ay pier

depuis la semaine du 13 Juin 1785 jusqu'a

le jour 6 Juin 1787 il est trouvé que le dit

Ignor me dit le liage fait qui monte a

56 billion faisant 486 talle faisant le
 Somme de 40 florin 6 sb qui m'edut a May
 Jean David Rochat du port Muniere en bon port
 Les billion qui le piec ce jour ne sont pas 40 R 64
 Contre sur le Contre debite
 Depuis la semaine du 7 Juin 1787 Jusques ala
 semaine du 25 aout 1788 Jay hier pour le dit abraim
 de pres de la fraie savoir 45 billion En la ton faisant
 41 talle a demi bat la talle fait 5 R 1 6
 Depuis Jay hier 44 billion tant en doune que pour
 planche qui ont fait 399 talle faisant 93 R 3
 faisant entant 52 billion que Jay hier depuis le 7 Juin
 1787 Jusque au 25 aout 1788
 il y a de la rone sur le lieu que les dit doit qui monte
 comme on le pour voir qui a ete le 12 Juin 1787 et 29 R 3
 le 4 Juillet 1787 qui monte a
 Du 7 Juillet 1787 Reçu de Louis fils d'abraim
 de pres de la fraie aoute 20 florin
 Du 16 May 1788 Reçu de Jacques David Rochat des
 Bisons Marchant payant pour le dit de pres de la fraie
 la somme de 23 R
 dont 21 lui ay donne un Reçu

M. de la Roche
 Contre sur la somme de 86 par le
 Contre sur la somme de 86 par le

Depuis la semaine du 27 Juillet 1789 Jusque
 ala semaine du 10 aout 1789 Jay hier 6 R
 8 billion faisant 77 talle monte a
 Du 4 Janvier 1790 Car l'ont fait avec abraim
 David fils d'abraim de pres de la fraie pour lequel
 et de la talle de la fraie que m'edut a May Jean David
 Rochat du port Muniere la somme de 7 R 6 - 6
 nous de l'ont les Reçu au dit

74 Du 17 Juillet 1787 Car l'ont fait avec
 Simeon Lurgrin des Sechey Marchant
 pour le que Jay hier depuis le 14 Juin 1784
 au 10 Juillet de 1786 St. Car l'ont que le dit
 Lurgrin me doit au May Jean David Rochat du port
 Muniere en bon port la somme de onze florin six sb
 payer le 17 Juillet 1789 par la voie
 de huit florin que j'edoit Retire vers
 abraim Joseph des chetonsien Muniere
 et 3 R 6 sb qui ma l'ont en argent

Doit Simeon Lurgrin des Sechey Marchant
 a Jean David Rochat du port pour lui avoir
 hier les billion 17 aout
 La semaine du 1 Juillet 1789 hier 3 billion qui
 ont fait 29 talle monte a 2 34

- La semaine du 2 sept 1790 sur 8 billion 52 talles - 4 - 4 -
 - La semaine du 22 aout 1791 sur 2 billion 10 talles - 1 - 3
 La semaine du 5 sept 1791 sur 8 billion - 59 talles - 4 - 11 +
 La semaine du 18 juin 1792 sur 2 billion 16 talles - 1 - 4 -
 La semaine du 4 sept 1792 sur 3 billion 20 talles - 1 - 8 +
 La semaine du 15 sept 1792 sur 2 billion 17 talles - 1 - 5 -
 Soit --- 17 k 4
 Vu le 3 sept 1811 Refus le solde de Comte du fils dudit et donc quite
 dans la partie de Comte qui tant tant

75

Soit Rodolphe Rochat de l'Epine Billion
 a Jean David Rochat du pont manier Dalle
 Les articles 3y apres L. 10 den
 Soit ala page 42 du present livre - - - - 94.7 - -
 Pendant la semaine du 19 juin 1786 sur - - 26270 26.6 +
 Pendant la semaine du 24 juillet et celle du 16 sept
 de 1786 sur - - - - 12.98 - 8.2 - -
 Pendant la semaine du 5 Mars 1787 jusqu'a
 la semaine du 22 sept de 1787 sur - - 64568.46.11 +
 Pendant la semaine 3 aout 1786 plus doit
 pour avoir sur les billion qui sont avec piam
 son frere et son neveu par en sembler savoir
 = 13 billion qui font 125 talles le tier fait - - - 3.5 -
 Sur 6 sept 1786 Linn a la Cousine Susanne
 femme de Rodolphe Rochat de l'Epine deux
 quateron d'avoine mit a neuf bot le quinte - - - 4.6 +
 Sur puis la semaine du 1 aout 1788 jusqu'a
 ala semaine du 5 May 1788 pay sur - - 32 226.18.10 -
 Le dernier article est open le Comte fait le desin

Sur 16 sept 1788 Refus Comte 90 ff
 Sur 11 aout 1789 Refus Comte 10 ff
 Refus Comte 10 ff

Les Refus de la page 42 du present livre
 monte ala somme de - - - 115 ff
 Comme on le peu voir
 Plus Refus par le beure d'inn a Joseph Lamy
 notre 4 talles Linn l'annee 1787 monte a quatre Linn
 moins un bot a quatre bot et un chruite le Linn moule

Sur 15 fevrier 1788 palette fait avec la Cousine Rodolphe Rochat
 de l'Epine pour toutes que nous avons est a faire de part et d'autre
 jusqu'ala fin tant 15 our talles que a l'et de l'off il est traive
 qui me resid a moi Jean David Rochat apres un trait que Juy Refus
 Ce pour il me rest sub - - - 23 ff

Yellon
Yellon
66 1/2

Voit Louis Rochat des charbonniers

Tisserand a Jean David Rochat du port meunier
Les articles by apres

Du 4 Juin 1787 Livres au fils dudit deux quaterons orge pris fait a deux bats le quateron	6
Plus dats de jbs depuis d'annu devant un quateron orge que se lui avec pris	3
La semaine du 15 4to 1787 kir	2-15-1-3
La semaine du 19 Juillet 1790 Jay kir	6-49-4-1
La semaine du 23 aout 1790 Jay kir	4-29-2-5
La semaine du 1 7to 1790 Jay kir boudon	2-12-1-6+
La semaine du 2 1to 1790 kir	2-15-1-3
La semaine du 2 May 1791 Jay kir	4-43-3-7+
La semaine du 4 Juillet 1791 kir	2-15-1-3
La semaine du 2 aout 1791 kir	1-8-8+
La semaine du 8 aout 1791 kir	3-25-2-1-
La semaine du 14 May 1792 kir	4-27-2-3-
La semaine du 20 aout 1792 kir	4-32-2-8+
La semaine du 27 aout 1792 kir	4-30-2-6-
La semaine du 9 7to 1792 kir	2-16-1-4+
La semaine du 15 8to 1792 kir boudon	1-6-9-
La semaine du 5 9to 1792 kir	2-14-1-2-
Du 17 aout 1792 Livres a Janos fils dudit un quateron orge pris a 17 bats le quateron	4-3+
Du 28 aout 1792 Livres au fils d'annu quateron orge pris a 12 bats le quateron	8-6-
Du 13 7to 1792 Livres a Janos fils dudit un quateron orge pris a 17 bats le quateron	4-3
Total 52 1/2	

Du 3 Juillet 1814 Refus de...
Du 13 7to 1792 Refus de...
Du 17 5to 1794 Refus de...
Du 27 Juin 1814 Refus de...

Du 29 2to 1790 Refus du fils alente de fide per
La somme de - 5 Llv
Du 4 7to 1792 Refus du filalente - 5 Llv
Du 13 7to 1792 Refus alente 5 Llv
Du 17 5to 1794 Refus alente 20 Llv
Du 27 Juin 1814 Refus de Charles Louis Rochat
fils dudit alente la somme de 16 Llv 6 bl

Suite du Conte a mon Cousin Jean Felix Rochat du port d'autre part

Du 27 Juin 1810 Refus de la famille au Cousin Jean Felix Rochat du port 23 livres de beurre est de celui du pres. Detor pris a	30 Llv 2-3
Du 8 7to 1810 Refus de la Cousin Jean Felix Rochat trente livres et un Cast de beurre pris fait a cinq bats et un chouchu la livre est totale lui qui nous avons ut cest annu menter a	39 Llv 1/2

Du 6 Juin 1811 prêté a Louis au Cousin felix Rochet
du pont argent 10^{fl}

Du 25 Juin 1811 Refus du Cousin Jean felix Rochet
soit de soit fils Louis 30 livres moins un cast de
beurre fait a 5 bats un chouchu la livre 39^{fl} 6

Du 3 Eto 1811 Refus du Cousin Jean felix Rochet
du pont vint ^{deux} livres et un cast de beurre
fait a cinq bats et un chouchu la livre fait 28^{fl} 10-6

Du 21 Eto 1811 Refus du Cousin Jean felix Rochet
du pont 98 livres de fromage fait avec lui a
trois bats la livre fait 13^{fl} 6 1/2
Refus de mon fr Louis pour mon Cousin felix pour le fait
plus soit pour les prisonniers pour avoir fait le
fromage a notre Maison pour le louage de tout
les indivis d'ut monte d'pour de ces annee 20^{fl}

plus doit pour devers le fait pour les Reparation
et meuble pour la part monte suivant la conté a 5^{fl} 3
voir la conté du fait il lui est d'ut pour p'ins a 8^{fl} 8

Du 10 Juillet 1812 Refus du Cousin Jean felix Rochet
du pont un fromage pesant 49 livres sur quoi il en
Rabas une livre pour lui qui les manger des jours Resté
a 48 livres fait a trois bats et un chouchu la
livre fait 39^{fl} 10

Du 4 fevrier 1813 Pas conté fait avec mon Cousin Jean felix
Rochet du pont pour les que nous avons ut a faire pour que a la fin
de part et d'autre Conté soit le voir par le conté de l'ut il est
le voir que se redut a moy Jean David Rochet du pont de l'ut florins
de l'ut de l'ut de l'ut pour tous chape l'ut 12^{fl} 10-6

Du 10^{fl} Doit mon Cousin Jean felix fils de feu ^{de} ~~de~~
Pierre Rochet du pont a moy Jean David
Rochet du pont les articles ly agnis

Du 3 Juillet 1798 d'ins a mon Cousin Jean felix
Rochet du pont soit que je lui ay prêté argent
la somme de de l'ut de l'ut de l'ut de l'ut 80^{fl}

Du 24 May 1801 Refus de mon Cousin Jean felix
un fromage pesant 36 livres fait a 12 chouchu
la livre monte a 33^{fl} 9 1/2

Du 22 Eto 1801 Refus de mon Cousin Jean felix
la somme de 40^{fl}

Du 30 août 1802 de l'ut de l'ut de l'ut de l'ut de
Graine Meule fait a 26 bats la quatuor fait 13^{fl}

Du 24 May 1809 Livres a mon Cousin Jean felix
Rochet du pont soit que je lui ay prêté argent
la somme de quatuor de l'ut de l'ut de l'ut 160^{fl}

Du 2 Juin 1809 Refus de mon Cousin une douzaine
 et demi de Cournot prit a 6 bat la douzaine fait 2 R 3
 Du 12 Juillet 1809 Refus de mon Cousin soit de son
 d'ornement de fant 30 livres de beurre prit fait a
 cinq bat et une chouchu la livre montée a 39 R 4-6
 Du 2 Jtn 1809 Livres a la d'acte femme de mon
 Cousin soit que je lui ay prêté la somme de
 deux loir dor neufs Jedit 80 R -
 Du 10 Jtn 1809 Refus de mon Cousin 23 livres main
 un cart de beurre prit a cinq bat et un chouchu la
 livre fait 29 R 10-6
 Du 29 Jtn 1809 Refus d'aixes livres et demi de
 sent saler prit fait a 5 R 10
 plus Refus une petite poche prit fait a 6 S 6
 Du 15 Juin 1810 Refus de la d'acte femme de
 mon Cousin quatre livres de beurre cest de celui
 refus les dant prit a 5 bat la livre 5 R 3 -

Du 6 Juillet 1814 Refus de mon Cousin Jean Felix
 fils de feu donle Pierre Rochet du pont dix huit
 livres et demi de beurre prit fait a cinq bat la livre
 Du 23 aoust 1814 Refus de mon Cousin Jean Felix Rochet
 du pont 25 livres d'aribeure il faut savoir de lui au
 Juste pour les livres pour cet article les deux articles de 35 R 10
 de dit pour avoir fait les fromages - 2 from 5 bat 2 R
 plus pour la partie 1 from 5 bat
 Du 15 Jtn 1814 d'livres a la fille au Cousin Felix Rochet
 du pont demi cent de clau de char prit a 2 R 3 R -
 Du 22 Jtn 1814 par Conte fait avec mon Cousin
 Jean Felix fils de feu Loncle Pierre Rochet du pont
 pour tout ce que nous avons ut a faire Jus que a ce Jour
 de part et d'autre nous sommes quite

113
 Du 17 Jtn 1814 Livres a mon Cousin Jean Felix fils
 de feu Loncle Pierre Rochet du pont soit que je
 lui ay prêté argent la somme de 70 R -
 Du 6 May 1815 Livres au Cousin Felix Rochet du pont
 huit quatuor avoine prit fait a dix bat le quatuor 20 -
 Du 10 Juin 1815 Refus de mon Cousin Jean Felix Rochet
 du pont 26 livres de beurre prit fait a cinq bat la livre
 fait 32 R 6 R

De 16 yto 1815 Reçu de mon cousin Jean Felix Rochat
du pont dix huit liens et demi de beurre prit fait
à cinq bats la liens fait — 23 R 1-6

De 10 yto 1815 Reçu de mon cousin Jean Felix
Rochat du pont cinq liens et demi de fromage prit
fait à trois bats et un chouchu la liens fait 4 R 6

De 3 yto 1815 Reçu de mon cousin Jean Felix Rochat du
pont 33 liens moien un bat de fromage prit fait
à trois bats et un chouchu la liens fait — 27 R 1-6

Les Reçu montés à — 87 R 1-6 Doit 90 R

De 3 yto 1815 Car Conté fait avec le cousin
Jean Felix Rochat du pont pour toute garnison
avons ut a faire jusqu'à le jour de part et d'autre
N'estrouit qui met Redut a Moy Jean David Rochat
du pont les somme de onze bats et demi pour tout
Choppes

De 9 xto 1815 Reçu de mon cousin Jean Felix Rochat du pont
sept bats par une selle et un demi selle lui ayant fourni le bois

Doit Pierre Moyse Rochat du pont charpantier
à Jean David Rochat du pont des articles sy ll hd lanc
après

De 15 yto 1792 Livre audit Pierre Moyse
Rochat du pont Charpantier un quateron orges
pris fait avec lui a — 4 R 3

De 31 xto 1803 Doit le dit pour argent
prêté la somme de — 7 R 9/10

Doit le dit pour la part des Refatures du
four suivant le Conté fait le 3 yto 1811
monté pour la part à — 5 R 3

Doit — 17 R 5

Reçu audit Pierre Moyse Rochat du pont
Charpantier a conté de l'édaffus

Reçu audit par les piens de la fenetre
du four prit fait avec lui a — 5 R

plus Reçu pour avoir fait les deux tables
du four prit fait a — 3 R

plus pour un bat de vache — 3/10

plus pour avoir fait la paille du four — 2 R 6

- 19 - Reçu 10 R 9 :

Bibliographie sur Bonport - ouvrages traitant tout ou en partie de ce lieu industriel.

- 1808 François-Joseph Rochet Mémoire historique sur la famille Rochat ou Rochet établie en Franche-Comté dans le XVIIe siècle, venant de la Vallée de Joux au Pays de Vaud, alors canton de Berne en Suisse; 1808, Editions le Pèlerin 1980, 48 p.
- 1840 Jacques-David Nicole Recueil historique sur l'origine de la Vallée du Lac-de-Joux, Lausanne, 1840, pp. 285 à 497.
- 1864 Lucien Reymond Notice sur la Vallée du Lac de Joux, Lausanne, 1864, 94 pages.
- 1866 Lucien Reymond Rapport sur les essais faits avec la teinture d'iode dans les eaux de Bonport, 1866, SVUP, Editions le Pèlerin 1978, 4 pages.
- 1868 Lucien Reymond Rapport sur la question du percement du Mont d'Orzeires entre le Pont et Vallorbe, 1868, Le Pèlerin 1976, 21 pages.
- 1879 Lucien Reymond Rapport sur l'état des entonnoirs des lacs de la Vallée de Joux, 1879, Le Pèlerin, 1981, 32 pages.
- 1887 Lucien Reymond La Vallée de Joux, Notice, 2ème édition, Lausanne, 1887, 144 pages + carte.
- 1929 René Meylan La Vallée de Joux, les conditions de vie dans un haut bassin fermé du Jura, étude de géographie humaine, Neuchâtel, 1929, pp. 45 à 179.
- 1934 Auguste Piguet Contribution à l'affaire Rigaud, article paru dans la FAVJ du 1.2. 1934 - texte constituant la ci-présente brochure -.
- 1946 Auguste Piguet Le territoire et la commune du Lieu jusqu'en 1536, Le Sentier, 1946, 169 pages.
- 1950 A. R.-P. Glanures historiques concernant les usines de Bonport, FAVJ du 28. 12. 1949 au 11.1. 1950 - texte constituant la seconde partie de la ci-présente brochure -.
- 1971 Charles-Edouard Rochat L'Abbaye, 1571-1971, ouvrage édité à l'occasion du 400e anniversaire de la commune en 1971, 176 pages.
- 1971 Paul-Louis Pelet
Lucienne Hubler Ressources minières et politique vaudoise, 1798 - 1848, Librairie Droz, Genève, pp. 1 à 55.

- 1971 Paul-Louis Pelet Sidérurgie frontalière, Bon Port 1623 - Pontarlier, 1820. Deux essais sur des forges du Jura, Librairie Droz, Genève, 1971, 100 pages. - contient, à ma connaissance, le premier inventaire d'objets à la Vallée de Joux. Pièce essentielle.
- 1978 Paul-Louis Pelet Fer-Charbon-Acier dans le pays de Vaud, **, la lente Victoire du haut fourneau, Lausanne, 1978, Bibliothèque historique vaudoise no 59, 354 pages.
- 1980 François Lassus Métallurgistes franc-comtois du XVIIe au XIXe siècles: les Rochet. Etude sociale d'une famille de maîtres de forges et d'ouvriers forgerons. Université de Franche-Comté (Besançon), faculté des Lettres et Sciences humaines, 1980. Tome I 580 pages, tome II, 484 pages.
- 1978 Auguste Piguet Histoire de la commune du Lieu de 1536 à 1646, cahier I, 52 pages, Le Pèlerin, 1978.
- 1981 Auguste Piguet Idem, cahier II, 68 pages, Le Pèlerin, 1981.
- 1982 Auguste Piguet Idem, cahier III, 52 pages, Le Pèlerin, 1982.
- 1985 Auguste Piguet Idem, cahier IV, 58 pages, Le Pèlerin, 1985.
- 1983 Paul-Louis Pelet Fer-Charbon-Acier dans le pays de Vaud, ***, du mineur à l'horloger, Lausanne 1983, Bibliothèque historique vaudoise no 74, 492 pages.

* * *

Les actes officiels concernant le site de Bonport, dès son abergement fait par l'abbé du Lac de Joux en faveur de Jean et Jaques Rochat le premier août 1524, sont innombrables. La liste reste à faire. Utilisant surtout les archives de la commune du Lieu, celles de la commune de l'Abbaye qui fut propriétaire des lieux pendant près d'un siècle, et celles du canton, les ACV, à Chavannes-Renens.

Etablir un chartrier rien qu'avec ces différents actes, constituerait déjà un gros volume.

Il ne faut pas oublier que Bonport, à la foi moulin, scierie, centre métallurgique, maison et ferme, entonniers, lieu de visite eut une importance considérable pour la région, presque autant que le village des Charbonnières lui-même, pourtant autrement important de par sa surface. On ne s'étonnera donc pas que tant de "papiers" se rapportent à un lieu trouvé minuscule sur la carte, même prise sur une au 1/5000e.

Question bibliographie, il se peut que les ouvrages Pelet en particulier, donnent d'autres titres encore, plutôt généraux, d'ouvrages se rapportant à l'objet dont cette brochure traite. On s'y rapportera.